

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01006
Numéro SIREN : 352 645 501
Nom ou dénomination : KLOECKNER METALS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2020 sous le numéro de dépôt 22224



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

222 24

- 2 DEC. 2020

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

P. W. J.

Kloeckner Metals France S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
Kloeckner Metals France S.A.S.
173-179, boulevard Félix Faure - 93300 Aubervilliers
Ce rapport contient 36 pages
Référence : AS-203-40

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital 5 497 100 €
Code APE 6820Z
775 726 417 R.C.S Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

KloECKner Metals France S.A.S.

Siège social : 173-179, boulevard Félix Faure - 93300 Aubervilliers
Capital social : € 25 441 517

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associé unique de la société KloECKner Metals France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KloECKner Metals France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président le 22 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables / Règles générales » de l'annexe qui expose que les comptes sont préparés selon le principe de continuité d'exploitation, sous-tendu par le soutien du Groupe KloECKner & Co SE à la société et ses filiales.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Continuité d'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes suivis par votre société, nous estimons que l'annexe « Règles et méthodes comptables – Règles générales » donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de la continuité de l'exploitation.

- Provision pour restructuration

Votre société a annoncé durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 un plan de restructuration qui s'est traduit par la constitution d'une provision destinée à faire face aux coûts qui en résultent, comme mentionné dans la note annexe intitulée « Faits caractéristiques – Restructuration ». Sur la base des documents disponibles lors de nos travaux, nous avons procédé à l'appréciation des données et des hypothèses retenues par la société pour calculer la provision constituée et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 22 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion du président relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils vous feront l'objet d'une communication lorsque vous serez appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Kloeckner Metals France S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 septembre 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Signature numérique
de Alexandra
Saastamoinen
Date : 2020.09.29
18:00:10 +02'00'

Alexandra Saastamoinen
Associée

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	343 277	343 277		1 156
Fonds commercial (1)	4 767 448	4 767 448	1	1
Autres immobilisations incorporelles				12 387
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 876 113	704 290	2 171 824	2 185 210
Constructions	9 318 392	8 726 504	591 888	778 783
Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 854 654	28 483 903	4 370 752	4 303 389
Autres immobilisations corporelles	11 081 513	9 282 553	1 798 960	1 352 964
Immobilisations corporelles en cours	130 133		130 133	530 496
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	86 409 186	13 581 827	72 827 359	75 162 848
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	30 117	30 117		
Prêts	1 474 105	1 474 105		
Autres immobilisations financières	1 137 292		1 137 292	786 462
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	150 422 232	67 394 023	83 028 209	85 113 697
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	83 750 890	4 418 663	79 332 227	89 565 734
Avances et acomptes versés sur commandes	466 902		466 902	1 082 161
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	585 958		585 958	645 645
Autres créances	294 021 989	2 008 282	292 013 707	291 593 026
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	51 914		51 914	612 342
Charges constatées d'avance (3)	96 498		96 498	38 145
TOTAL ACTIF CIRCULANT	378 974 151	6 426 945	372 547 206	383 537 054
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				902
TOTAL GENERAL	529 396 383	73 820 968	455 575 415	468 651 653
(1) Dont droit au bail			12 196	12 196
(2) Dont à moins d'un an (brut)			181 965	147 191
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 420	1 420

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 441 517	25 441 517
Primes d'émission, de fusion, d'apport, .		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	6 479 760	
Autres réserves		
Report à nouveau		-26 704 397
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-30 017 885	-14 441 121
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	9 547 486	10 586 924
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 450 878	-5 117 077
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	11 165 868	8 958 986
Provisions pour charges	39 812 047	35 589 742
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 977 915	44 548 728
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 800 944	447 252
Emprunts et dettes financières diverses (3)	88 737 416	127 277 697
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 123 923	73 973 005
Dettes fiscales et sociales	14 148 604	16 938 718
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	215 335 734	210 574 376
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	393 146 621	429 211 048
Ecarts de conversion passif		8 953
TOTAL GENERAL	455 575 415	468 651 653

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

393 146 621

429 211 048

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

1 800 944

447 252

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	359 051 969	1 639 142	360 691 111	444 057 588
Production vendue (biens)	-519 974		-519 974	810 934
Production vendue (services)	10 481 204	1 389 958	11 871 162	14 461 477
Chiffre d'affaires net			372 042 298	459 330 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			14 432 474	14 821 018
Autres produits			53 469	3 906 952
Total produits d'exploitation (I)			386 528 241	478 057 970
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			259 560 240	342 343 148
Variations de stock			10 696 715	1 094 929
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 837 582	1 979 578
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			66 119 618	74 165 345
Impôts, taxes et versements assimilés			5 020 093	5 960 245
Salaires et traitements			39 169 461	40 983 586
Charges sociales			15 685 380	19 407 394
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations dotations aux amortissements			1 787 865	1 928 050
- Sur immobilisations dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant dotations aux dépréciations			4 288 321	3 432 195
- Pour risques et charges dotations aux provisions			7 695 732	4 985 602
Autres charges			34 934	53 062
Total charges d'exploitation (II)			411 895 942	496 333 132
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-25 367 701	-18 275 162
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			6 470 500	4 150 750
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			111 656	113 090
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			629 121	2 948 894
Différences positives de change			14 560	13 343
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			7 225 837	7 226 077
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			3 825 781	192 034
Intérêts et charges assimilées (4)			1 801 236	1 931 710
Différences négatives de change			8 062	9 895
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			5 635 078	2 133 639
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			1 590 758	5 092 438
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-23 776 942	-13 182 724

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 588 146	19 842
Sur opérations en capital	8 433	16 233
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	6 174 511	10 535 573
Total produits exceptionnels (VII)	9 771 091	10 571 648
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 732 000	6 144 957
Sur opérations en capital	1 952 137	1 292 834
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 327 897	6 020 852
Total charges exceptionnelles (VIII)	16 012 034	13 458 643
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-6 240 943	-2 886 995
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-1 628 599
Total des produits (I+III+V+VII)	403 525 169	495 855 695
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	433 543 054	510 296 815
BENEFICE OU PERTE	-30 017 885	-14 441 121
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	6 565 479	4 254 231
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 777 884	1 900 034

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société SAS KLOECKNER METALS FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 455 575 415 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 30 017 885 €.



L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/09/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenue dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous-tendu par un soutien du Groupe Klöckner.

En effet, le 20 janvier 2020, la société Klockner & CO, maison mère ultime de Kloeckner Métals France Holding SAS a confirmé par courrier son attention de soutenir financièrement si nécessaire Kloeckner Métals France et ses filiales directes et indirectes (dont KLOECKNER METAL FRANCE SAS) de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée de 15 mois à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la RECO n° 2013-02 relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour l'indemnité de départ à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dite "2" de la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une compatibilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la même méthode d'évaluation avait été retenue

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : Non amortissables
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée, notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

KMF comptabilise une provision pour dépréciation des stocks de marchandises dès lors que la valeur de réalisation nette est inférieure au coût moyen d'achat pondéré.

Ainsi trois types de provision sont calculés :

- une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence au prix probable de réalisation
- une provision pour rotation lente : la dépréciation est déterminée par un calcul statistique différencié par nature de marchandises (Fournitures Industrielles pour le Bâtiment et Produits Métallurgiques). La rotation est appréciée au niveau de la société.
- une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture

Règles et méthodes comptables

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le groupe Klöckner a mis en place un programme de titrisation de créances qui couvre certains pays dont la France. Ainsi, toutes les créances issues de l'exploitation commerciales sont cédées sans recours à un établissement bancaire. Ce programme de cession peut entraîner le déblocage d'un financement.

Les créances clients existantes à la fin de l'exercice sont ainsi essentiellement constituées de retenues de garantie, de créances clients antérieures au programme de titrisation ainsi que de factures à établir.

La dépréciation des créances douteuses ou litigieuses nées avant le programme de titrisation est déterminée, au cas par cas, en fonction de l'espérance de recouvrement.

Provisions

- Pensions et retraite -

Les engagements en matière de départ à la retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice de leur constatation.

Cette méthode est maintenue pour l'exercice 2019, conformément à la méthode dite "2" de la RECO n°2013-02 de l'ANC relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

- Retraite

Les principes hypothèses actuarielles propres aux engagements de retraite :

Taux d'inflation 1,75%

Taux d'actualisation 0,80%

Progression future des salariées 1,75%

Table de mortalité INSEE 2012-14

Age de départ à la retraite 62 ans pour les non cadres / 64 ans pour les cadres

Conditions de départ Départ Volontaire

Taux de charges sociales 46,69%

- Médailles du travail

L'engagement de la société en matière de médaille du travail, conformément à l'accord d'entreprise est comptabilisé dans les comptes, sous forme d'une provision, selon les calculs annuels réalisés par des actuaires indépendants d'après des hypothèses de calcul homogènes à celles prises dans le calcul des engagements de pension et d'indemnité de départ à la retraite.

Règles et méthodes comptables

Les principes hypothèses actuarielles propres aux engagements des médailles du Travail

Taux d'inflation : 1,75%

Taux d'actualisation : 0,80%

Progression future des salariales : 1,75%

Table de mortalité : TV/TD 2012-2014

Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres / 64 ans pour les cadres

Conditions de départ : Départ Volontaire

Taux de charges sociales : 46,69%

- Autres Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

Les coûts de restructuration sont positionnés dans le résultat exceptionnel

Faits caractéristiques

RESTRUCTURATION

Un nouveau plan de Sauvegarde de l'Emploi a été annoncé en 2019 pour le site de LYON.

OPERATION CAPITAL

En date du 19 décembre 2019, l'Associé Unique de la Société a décidé :

1- d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de de 47 625 278,40 euros pour le porter de 25 441 516,80 euros à 73 066 795,20 euros, par voie d'apport en numéraire et élévation de la valeur nominale des 15 513 120 actions existantes de la Société.

2- de réduire le montant du capital social de 73 066 795,20 euros à 25 441 516,80 euros, soit d'une somme de 47 625 278,40 euros

Le montant de la réduction de capital étant affecté

- à l'apurement total du report à nouveau débiteur qui sera ainsi ramené de 41 145 518,06 euros à zéro ; et
- pour le solde de la réduction de capital, soit 6 479 760,34 euros, à la dotation d'un poste de réserves indisponibles destinées à apurer les pertes de l'exercice en cours

ANNONCE D'ARRET D'ACTIVITE PRAFER

L'annonce d'arrêt d'activité de Prafer a conduit à ce que la filiale comptabilise des comptes annuels en valeur liquidative induisant au 31.12.2019 une dépréciation des comptes chez KMF et la comptabilisation d'une provision pour risque et charges à hauteur de la situation nette devenue négative.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 767 448			4 767 448
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	401 175	5 137	63 035	343 277
Immobilisations incorporelles	5 168 623	5 137	63 035	5 110 726
- Terrains	2 888 103		11 989	2 876 113
- Constructions sur sol propre	5 553 562		699 397	4 854 165
- Constructions sur sol d'autrui	1 274 229		96 636	1 177 593
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 795 628		508 993	3 286 635
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 531 328	1 197 617	7 874 291	32 854 654
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 095 082	401 981	1 810 523	6 686 540
- Matériel de transport	443 602	4 873	55 914	392 562
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 574 263	579 077	150 928	4 002 411
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	530 496	130 133	530 496	130 133
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	65 686 293	2 313 681	11 739 168	56 260 806
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	86 409 186			86 409 186
- Autres titres immobilisés	30 117			30 117
- Prêts et autres immobilisations financières	2 278 957	783 229	450 789	2 611 397
Immobilisations financières	88 718 260	783 229	450 789	89 050 700
ACTIF IMMOBILISE	159 573 177	3 102 047	12 252 992	150 422 232

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
apports 1963 et antérieurs			79 000	79 000
apports 1975			80 697	80 697
apports 1982 de DAVUM			23 000	23 000
apports 1997 de CHARTIER COUV RAT MEFI et CMO			261 124	261 124
BERAUD SUDREAU 1999			111 000	111 000
AGSO 1999			70 000	70 000
HARDY TORTUAUX 1999			138 000	138 000
CARDINAL 1999			21 000	21 000
CHAMPENOIS			122 000	122 000
CHARPE METAL 1999			8 000	8 000
CHARRE 1999			18 000	18 000
DESCHODT 1999			15 000	15 000
GRIMMEISSEN PS 1999			168 000	168 000
JEHANNO 1999			8 000	8 000
METALSITT 1999			23 000	23 000
PROMET 1999			67 000	67 000
LE PAGE ET CARON 1999			15 000	15 000
ADRIEN TARGE 2006			1 699 000	1 699 000
INTERMETAUX 2006			76 000	76 000
TESTAS 2006			488 000	488 000
SNPI 2009			311 432	311 432
			953 000	953 000
Total			4 755 253	4 755 253

Les immobilisations incorporelles comprennent également un droit au bail inscrit à l'actif du bilan pour 12K€ en valeur brute et pour une valeur nette nulle

Amortissements & dépréciation du fonds commercial : 4 755 252€

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

En 2005, la société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres directement en charges. Les frais d'acquisition sur titres sont retraités fiscalement le cas échéant.

- Valeurs brutes .

Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition

- Dépréciation .

Les provisions pour dépréciation des participations et autres titres immobilisés sont déterminées par rapport à la valeur d'utilité qui s'apprécie notamment en fonction de la situation nette de la filiale

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SAS KDI EXPORT	880	-2 929	100,00	1 234		1 500			220	
SAS KDI IMMOBILIER	44 580	31 445	100,00	66 545	66 545			9 897	7 375	5 573
SAS KDI DAVUM	752	2 218	100,00	2 287	2 287	4 000		19 304	1 377	
SAS PRAFER	800	2 688	100,00	2 763	2 029			8 135	-5 437	898
SAS A T 2 T	1 110	2 886	100,00	13 581	3 996	4 188		36 578	427	

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

B RENSEIGNEMENTS GLOBAUX

SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises

- Autres filiales étrangères

- Autres participations françaises

- Autres participations étrangères

Le montant total des dépréciations sur titres de participations s'élève à 13 581 827 €.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 266 163			2 266 163
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	387 631	18 680	63 035	343 277
Immobilisations incorporelles	2 653 794	18 680	63 035	2 609 440
- Terrains	702 893	13 386	11 989	704 290
- Constructions sur sol propre	4 809 274	172 897	698 896	4 283 275
- Constructions sur sol d'autrui	1 274 229		96 636	1 177 593
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 761 133	13 497	508 993	3 265 637
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 227 939	1 086 507	7 830 543	28 483 903
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 114 329	233 083	1 755 030	5 592 383
- Matériel de transport	439 386	4 561	55 914	388 033
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 206 268	245 253	149 384	3 302 137
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	56 535 451	1 769 184	11 107 386	47 197 249
ACTIF IMMOBILISE	59 189 245	1 787 865	11 170 420	49 806 689

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	83 750 890	93 167 869		9 416 978
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	83 750 890	93 167 869		9 416 978
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 297 315 842 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 474 105	181 965	1 292 140
Autres	1 137 292		1 137 292
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	585 958	585 958	
Autres	294 021 989	294 020 569	1 420
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	96 498	96 498	
Total	297 315 842	294 884 989	2 430 852
Prêts accordés en cours d'exercice	183 081		
Prêts récupérés en cours d'exercice	201 471		

Le montant des créances liées au programme de titrisation inclus dans la ligne autres créances de l'actif circulant s'élève à 51 978K€

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	14 779
Clients factures ventes à établir	571 180
Rabais à recevoir fournisseurs	329 254
Rabais à recevoir	4 274 972
Total	5 190 184



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 4 418 663. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
dépréciation pour obsolescence	1 434 471
dépréciation pour rotation lente	2 984 192
TOTAL	4 418 663

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 441 516,80 € décomposé en 15 513 120 titres d'une valeur nominale de 1,64 €.

Affectation du résultat

Montant

Report à Nouveau de l'exercice précédent	-26 704 397
Résultat de l'exercice précédent	-14 441 121

Total des origines	-41 145 518
---------------------------	--------------------

Report à Nouveau	14 441 121
------------------	------------

Total des affectations	14 441 121
-------------------------------	-------------------

Montant

Report à Nouveau de l'exercice précédent	-26 704 397
Résultat de l'exercice précédent	-14 441 121
Prélevements sur les réserves	

Total des origines	-41 145 518
---------------------------	--------------------

Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	14 441 121

Total des affectations	14 441 121
-------------------------------	-------------------

Décision de l'assemblée Générale du 27/06/2019

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	25 441 517		47 625 278	-47 625 278	25 441 517
Réserves réglementées				6 479 760	6 479 760
Report à Nouveau	-26 704 397	-14 441 121		41 145 518	
Résultat de l'exercice	-14 441 121	14 441 121	-30 017 885		-30 017 885
Provisions réglementées	10 586 924		212 594	-1 252 031	9 547 486
Total Capitaux Propres	-5 117 077		17 819 987	-1 252 031	11 450 878

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	9 536 698		946 050	8 590 649
Amortissements dérogatoires	1 050 226	212 594	305 982	956 838
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	10 586 924	212 594	1 252 031	9 547 486

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	212 594	1 252 031

La provision pour hausse des prix figurant à la clôture 2018 pour un montant total de 9 536 698 € se répartit selon les échéances suivantes

échéance 2018	946 049 €
échéance 2019	806 114 €
échéance 2020	967 353 €
échéance 2021	4 292 785 €
échéance 2022	2 524 396 €

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	8 958 084	609 881	1 890 645		7 677 320
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	902				902
Pensions et obligations similaires	29 954 686	3 598 205	2 521 632		31 031 258
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	5 635 057	11 602 949	4 969 571		12 268 435
Total	44 548 728	15 811 035	9 381 848		50 977 915

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	3 598 205	1 890 645
Financières		
Exceptionnelles	8 115 303	4 922 480

Les provisions pour litiges se rapportent à des litiges

commerciaux : 1,8 M€
 prud'hommaux : 0,8 M€
 sur créances : 5,1 M€

Les "Autres provisions pour risques" concernent exclusivement les provisions pour restructuration liées aux PSE en cours à la clôture de l'exercice, et tels que mentionnés dans les faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 393 146 621 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 800 944	1 800 944		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	88 737 416	88 737 416		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 123 923	73 123 923		
Dettes fiscales et sociales	14 148 604	14 148 604		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	215 335 734	215 335 734		
Produits constatés d'avance				
Total	393 146 621	393 146 621		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 88 737 416

Les autres dettes liées au groupe se rapportent à un compte courant de trésorerie qui est classé en "Emprunts et dettes financières diverses" au passif du bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-Charges à Payer	23 785 814
Personnel-Charges à Payer	5 406 561
Organismes-Charges à Payer	3 002 553
Etat-Charges à Payer	494 165
Intérêts courus à payer	28 694
Provision pour congés payés	2 731 824
Total	35 449 612

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	96 498
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	96 498

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Produits métallurgiques	328 527 820
Fournitures Industrielles	31 829 172
Autres	11 685 306
TOTAL	372 042 298

Charges et produits d'exploitation et financiers

L'information du montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisée est comprise dans les comptes consolidés publiés par la société consolidante et, à ce titre, n'est pas reprise dans la présente annexe

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	6 470 500	4 150 750
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	111 656	113 090
Reprises sur provisions et transferts de charge	629 121	2 948 894
Différences positives de change	14 560	13 343
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	7 225 837	7 226 077
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 825 781	192 034
Intérêts et charges assimilées	1 801 236	1 931 710
Différences négatives de change	8 062	9 895
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 635 078	2 133 639
Résultat financier	1 590 758	5 092 438

Les produits de participation pour 6,5M€ se rapportent aux dividendes reçus de KDI IMMOBILIER et Prafer

Les autres produits financiers sont liés à la rémunération du compte courant financier détenu sur les filiales

Les dotations et reprises sur provisions financières se rapportent notamment à la dotation du compte courant de KDI Export pour 880K€, à la dotation des titres de Prafer pour 2 763K€ et à la reprise de 428k€ des titres de AT2T

Les charges d'intérêts se rapportent essentiellement à la rémunération des comptes courants financiers des filiales et de la maison mère Klöckner & CO SE.

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges d'exploitation figurant au compte de résultat pour 6 635K€ se rapportent à

- Aux indemnités salariales reclassées en résultat exceptionnel	3 842K€
- Autres coûts de restructuration	1 644K€
- Divers prelevements de marchandises	528K€
- A des Indemnités d'assurance	521K€

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 588 146	19 842
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 433	16 233
Reprises sur provisions et transferts de charge	6 174 511	10 535 573
Total des produits exceptionnels	9 771 091	10 571 648
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 732 000	6 144 957
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 952 137	1 292 834
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 327 897	6 020 852
Total des charges exceptionnelles	16 012 034	13 458 643
Résultat exceptionnel	-6 240 943	-2 886 995

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	131 643	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 600 357	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	101 286	
Autres charges	1 850 851	
Amortissements dérogatoires	212 594	
Provisions pour risques et charges	8 115 303	
Rentrées sur créances amorties		3 587 644
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		502
Produits des cessions d'éléments d'actif		8 433
Amortissements dérogatoires		305 982
Provisions réglementées sur stocks		946 050
Provisions pour risques et charges		4 922 480
TOTAL	16 012 034	9 771 091

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	-23 776 942		-23 776 942
+ Résultat exceptionnel	-6 240 943		-6 240 943
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-30 017 885		-30 017 885

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté

	Diminution du résultat	Augmentation du résultat
Total		

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 28 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 575 275€. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant

Accroissements de la dette future d'impôt

Liés aux amortissements dérogatoires	956 838
Liés aux provisions pour hausse des prix	8 590 649
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<i>Indemnités d'assurance à recevoir sur litiges d'exploitation</i>	32 627

A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	9 580 113
--	------------------

Allègements de la dette future d'impôt

Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	7 004 412
Liés à d'autres éléments	
<i>Moins value nette en sursis d'imposition</i>	521 148

B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	7 525 560
---	------------------

C. Déficits reportables

D. Moins-values à long terme

Montant de la dette future d'impôt	575 275
---	----------------

(A - B - C - D) * 28 %

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/12/2006, la société Kloeckner Métals France est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Kloeckner Métals France Holding SAS.

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe Kloeckner Metals France Holding SAS sont réglées par une convention signée le 1 Janvier 2006, qui a été renouvelée par tacite reconduction.

Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit :

Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé

Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Notes sur le compte de résultat

CICE

La créance de CICE peut être utilisée pour le paiement de l'impôt dû au titre des trois années suivant celle au titre de laquelle elle est constatée. Si, à l'issue de cette période, la créance de CICE n'est pas utilisée (totalement ou en partiel), elle est remboursée.

KLOECKNER METALS FRANCE HOLDING a rétrocédé le remboursement du CICE de 2015

La créance de CICE n'a pas été imputée sur l'impôt société 2018 dû en 2019 en raison de la situation déficitaire du groupe d'intégration fiscale.

KLOECKNER METALS FRANCE a obtenu en 2019 le remboursement de sa créance de CICE au titre de l'exercice 2015. Ce remboursement a été affecté à la reconstitution du fonds de roulement de la société.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel 838,32 personnes dont 203 apprentis et 20 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	147	
Agents de maîtrise et techniciens	494	
Employes	42	
Ouvriers	155	
Total	838	

Evènements postérieurs à la clôture

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de COVID-19 début 2020 ont affecté l'environnement économique mondial. Le 16 mars 2020, le gouvernement français a ainsi édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours.

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la Société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. Il est en effet trop tôt pour déterminer l'ensemble des impacts de l'épidémie de Covid-19 sur les résultats de la Société.

A la date d'arrêt des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Depuis la clôture, la société a annoncé une réorganisation conduisant à la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Ceci étant lié principalement au Covid 19, la provision n'a pas été comptabilisée au 31.12.2019.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'article R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : KLÖCKNER & CO SE

Forme : SE

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social :
am Silberpalais 1 47047 DUISBURG
ALLEMAGNE

<http://www.kloeckner.com/en/investors.html>

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions sur marchés</i>	530 709
<i>Cautions Fiscales</i>	1 682
<i>Garanties internationales</i>	324 713
Avals et cautions	857 104
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Affectations hypothécaires</i>	3 219 928
Autres engagements donnés	3 219 928
Total	4 077 032

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

Montant en
euros

Plafonds des découverts autorisés

NEANT

Avals et cautions

Autres engagements reçus

Total

Dont concernant

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

KLOECKNER METALS FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 25 441 516,80 euros
Siège Social : 173/179, boulevard Félix-Faure - 93300 AUBERVILLIERS
352 645 501 RCS BOBIGNY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019

Le 30 septembre 2020 à 10h30, la société Kloeckner Metals France Holding, Société par Actions Simplifiée au capital social de 207 024 988,95 € dont le siège social est situé 173-179 Boulevard Félix Faure – 93300 AUBERVILLIERS, identifiée sous le numéro 542 086 350 RCS BOBIGNY, représentée par Monsieur François CALAIS, Responsable Juridique, dûment habilité aux présentes en vertu d'une délégation de pouvoirs consentie en date du 24 septembre 2020 par M. Bernhard WEISS, Président de la SAS Kloeckner Metals France Holding, dûment habilité aux présentes,

Agissant en qualité d'associé unique et de Président de la SAS Kloeckner Metals France, reconnaît que :

- 1) Monsieur Bernhard WEISS, en sa qualité de Président de la personne morale Présidente, a établi les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et son rapport de gestion sur l'exercice 2019 ;
- 2) Le Commissaire aux Comptes, KPMG SA, a établi son rapport sur les comptes annuels ;
- 3) Ces comptes et ces rapports ont régulièrement été communiqués et le texte du projet des présentes décisions à l'Associé Unique ;
- 4) L'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social ;
- 5) Lui ont été également communiqués les documents suivants :
 - un exemplaire des statuts de la Société,
 - la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
 - la copie de la lettre d'invitation adressée au Comité Social et Economique.

La société KPMG SA, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Madame Eliane QUANTIN, représentant le Comité Social et Economique, régulièrement convoqué, est présente.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président, puis Monsieur le Président de séance déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont soumises à l'Associé Unique.

Fc

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, la SAS Kloeckner Metals France Holding, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et du rapport de gestion du Président sur l'exercice 2019, approuve, tels qu'ils ont été présentés, ces comptes se soldant par une perte de 30 017 885,16 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'associé unique donne en conséquence à Monsieur Bernhard WEISS, ès qualités, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice 2019 s'élevant à 30 017 885,16€ comme suit :

Affectation aux autres postes de réserves :	0,00 €
Affectation à la réserve légale :	0,00 €
Versement de dividendes :	0,00 €
Affectation au report à nouveau :	- 30 017 885,16€

Après cette affectation, le « Report à Nouveau » déficitaire est porté de 0 € à - 30 017 885,16€.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE
2018	15 513 120	0 € par action
2017	15 513 120	0 € par action
2016	15 513 120	0 € par action

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des charges non déductibles des résultats imposables s'élève pour 2019 à 191 197,91 €, et l'impôt correspondant à 53 535,41 €.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

FC

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique prend acte des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ou ayant continué à produire leurs effets, et les approuve.

Il autorise la Société à poursuivre lesdites conventions pour l'exercice en cours et les exercices à venir, aux charges et conditions que la Présidence avisera dans l'intérêt de la Société.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

QUATRIEME DECISION - CONSTITUTION DE CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES

L'associé unique confirme que le Président ne pourra, sans y être autorisé par une décision de l'associé unique, en application des statuts, délivrer des cautions, avals et garanties au nom de la Société au-delà de 2.300.000 € par opération à l'égard des tiers, la limitation à l'égard des filiales de la SAS KLOECKNER METALS FRANCE étant maintenue à 15.000.000 € par opération, cette limitation n'étant pas applicable à l'égard des administrations fiscales et douanières.

Cette autorisation est délivrée en tant que de besoin jusqu'à la décision de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice 2020.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

CINQUIEME DECISION – POUVOIRS EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITES LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE PUBLICITE

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

